

République du Cameroun

\*\*\*\*\*

Paix - Travail - Patrie

\*\*\*\*\*

MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION  
ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

\*\*\*\*\*

Région du Sud

\*\*\*\*\*

Département du Dja Et Lobo

\*\*\*\*\*

Commune de Mintom



Republic of Cameroun

\*\*\*\*\*

Peace-Work- Fatherland

\*\*\*\*\*

MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND  
LOCAL DEVELOPEMEN

\*\*\*\*\*

South Region

\*\*\*\*\*

Dja and Lobo Division

\*\*\*\*\*

Mintom Council

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE URGENCE  
N° 002/ AONO/CMTM/CIPM/ 2019 DU 22/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX (02)  
SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES ET  
MATERNELLE DE LA COMMUNE DE MINTOM, ARRONDISSEMENT DE  
MINTOM DU DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO REGION DU SUD**

**FINANCEMENT : Budget Investissement Public du MINEDUB, Exercice : 2019,**

**IMPUTATION : IUOO258**

**AUTORISATION : 53 15 197 01 641828 2222 821**

**IMPUTATION : IUOO259**

**AUTORISATION : 53 15 196 02 641828 2222 821**

**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Le Maire de la commune de Mintom, Maître d'Ouvrage lance en procédure normale, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de deux blocs de deux (02) salles de classe dans certaines écoles primaires publiques et Maternelle de la Commune de Mintom, Arrondissement de Mintom, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

**2. Consistance des travaux**

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

**3. Délai d'exécution des travaux**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

**4. Allotissement**

Les travaux sont subdivisés en (02) Deux lots ci-après définis :

N° Lot	Ecole	Nombre de salles de classe	Localité	Montant Prévisionnel TTC en FCFA
1	Publique Bilingue de Mintom	02	Mintom	16 500 000
2	Maternelle de LELE	02	Lele	16 500 000

#### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

#### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Investissement Public du MINEDUB, Exercice : 2019, pour un coût estimatif total de trente-trois Millions (33 000 000) de Francs CFA.

#### 7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 330 000 FCFA (Trois cent trente mille francs CFA) par lot, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

#### 8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mintom.

#### 9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Mintom, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de quarante Mille Francs (40.000) francs CFA à la Recette Municipal de Mintom / Trésor Public.

#### 10. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétaire général de la commune de Mintom.

Lieu : préfecture de Sangmélima, au plus tard le 21/05/2019 à 14 heures précise, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE  
N° 002/ AONO/CMTM/CDPM/ 2019 DU 22/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS  
CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES ET MATERNELLE DE LA COMMUNE DE  
MINTOM, ARRONDISSEMENT DE MINTOM DU DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO REGION DU  
SUD**

FINANCEMENT : Budget Investissement Public du MINEDUB, Exercice : 2019,

IMPUTATION : IUOO258  
AUTORISATION : 53 15 197 01 641828 2222 821

IMPUTATION : IUOO259  
AUTORISATION : 53 15 196 02 641828 2222 821  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

*Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*

**10. Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

**12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 21/05/2019 à 15 heures précises dans la salle de conférence de la préfecture du Dja et Lobo à Sangmelima, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

**14. Délai de réponse des soumissionnaires**

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

**15. Evaluation des offres;**

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

**16. Critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

## 16.1- Critères éliminatoires

### 16.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier non conforme et non régularisé après 48 heures ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.
- c) Caution de soumission absente ou insuffisante

### 16.1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt six (26) critères essentiels sur trente six (36). 72%

### 16.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;

## 16.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 36 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 03 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 10 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 07 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 03 critères.

## 17. Attribution du Marché

Le Maire de la commune de Mintom, Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 18. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de Mintom. TEL : 697 01 08 10

### Ampliations :

- MINMAP /DGMI (pour information)
- PREFET DJA ET LOBO (pour information)
- DRMAP/SMI (pour archivage)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMAPMS/SPM (pour archivage)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour diffusion)
- PRESIDENT/ CIPM (pour information)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)

Mintom, le 22 AVR 2019

Le Maire de la Commune de Mintom,  
(Maitre d'Ouvrage)



*Mme Bekono*  
*née Akété Endamane Dibel*  
**Maire**